



AMENAGEMENT des QUAIS BAS RIVE GAUCHE
et de la PRESQU'ÎLE de WADDINGTON

BILAN de la CONCERTATION

I. MODALITES de la CONCERTATION

La concertation préalable au projet d'aménagement des quais bas rive gauche et de la Presqu'île de Waddington s'est déroulée de septembre 2011 à octobre 2012 sur la base des modalités suivantes :

Réunions de concertation

Des réunions de concertation ont été organisées avec les conseils de quartier de Rouen (association de ces derniers dans le cadre d'une intercommission dédiée au projet d'aménagement des quais bas rive gauche), avec des associations de commerçants et des associations représentatives des métiers forains :

- Les conseils de quartier de Rouen se sont réunis en intercommission le **7 mars 2012** et le **22 mai 2012** à l'Hôtel de ville ; Les conseillers ont en outre participé à une visite des quais de Lyon organisée par la Ville le **20 mars 2012**. Cette intercommission a fait l'objet d'un document synthétisant les propositions des conseillers de quartier et transmis à l'équipe de maîtrise d'œuvre.
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen et les associations représentants des commerçants de Rouen ont été rencontrées le **8 septembre 2011** à la C.C.I. de Rouen ;
- Les représentants des forains de la Foire Saint-Romain, réunis en différentes formations, ont été rencontrés les **9 septembre 2011, 14 septembre 2011, 20 octobre 2011, 10 novembre 2011, 19 janvier 2012, 24 mai 2012, 25 septembre 2012 et 12 octobre 2012** ;
- Les responsables du cirque Grüss ont été rencontrés sur site le **2 mars 2012** ;
- En outre, le projet d'aménagement a été présenté au Conseil Municipal des Enfants le 1^{er} février 2012 à l'Hôtel de ville ainsi qu'à la Maison des Aînés le **12 mars 2012** au centre municipal Pélissier.

Ces réunions ont été l'occasion de présenter et de conduire un échange sur le projet d'aménagement et les différents enjeux qui y sont liés : aménagement de l'espace public, paysagement, équipement et mobilier urbain, éclairage, réorganisation des manifestations événementielles, modification des itinéraires de circulation des voies sur berge.

Exposition publique

Une exposition publique présentant le projet d'aménagement retenu à l'issue de la procédure de Concours a été organisée dans les locaux de l'Hôtel de ville, puis au sein des mairies annexes, jusqu'au 23 décembre 2011.

Un registre d'observations a été mis à la disposition du public pour pouvoir y consigner les commentaires ou suggestions. Les panneaux de l'exposition étaient également à disposition sur le site Internet de la Ville (www.rouen.fr).

Réunions publiques

Deux réunions publiques ont été organisées les **mercredi 13 juin 2012** à l'Hôtel de ville et **mardi 2 octobre 2012** à la M.J.C. rive gauche (place des Faiënciers).

Lors de ces réunions publiques, les sujets suivants ont été présentés :

- Aménagement de l'espace public,
- Paysagement,
- Equipements et mobiliers urbains,
- Eclairage,
- Manifestations événementielles,
- Calendrier.

Publications

Le projet d'aménagement des quais rive gauche et la concertation préalable du public ont fait l'objet de plusieurs informations et articles par voie de presse, sensibilisant notamment les habitants de la tenue des réunions publiques :

- Trois articles au sein du magazine d'information communal *Rouen Magazine* du **8 juin 2011**, du **6 juin 2012** et du **19 septembre 2012** ;
- Deux articles dédiés au projet d'aménagement et aux réunions publiques au sein des éditions de *Paris Normandie* du **13 juin 2012** et **4 octobre 2012** ;
- Un article publié dans la revue d'architecture *Champs Visuel* d'**octobre 2011**.
- Un article publié dans le journal des commerçants et artisans de Rouen *Carnet de Rues* n° 10 de **septembre 2012**.

II. OBSERVATIONS et SUGGESTIONS ISSUES de la CONCERTATION

- Intercommission :

Dans le cadre de leur association dans une intercommission dédiée au projet, les conseillers de quartier ont pu s'approprier le programme des travaux envisagés à l'occasion d'une présentation détaillée du projet le 7 mars 2012. Ils ont également pu se rendre compte d'un contexte analogue à cette opération en visitant durant une journée, le 20 mars 2012, les aménagements réalisés par l'agence IN SITU sur les quais du Rhône et à Port Rambaud, à Lyon.

Cette intercommission a donné lieu à la production, le 22 mai 2012, d'une série de propositions et recommandations par les conseillers sur des thématiques diverses comme le mobilier, les équipements de jeu, les revêtements de sol, la végétalisation du site. Les principales problématiques abordées traitaient précisément du développement de la biodiversité sur le site, par le choix des végétaux mis en place, du choix du mobilier et de l'accessibilité du site notamment à l'attention des Personnes à Mobilité Réduites.

La plupart des propositions formulées s'est avéré compatible avec le projet, ce qui permettra d'y donner une suite favorable : mise en place de végétaux à feuilles persistantes, essences à fleurs, jeux d'eau, espace d'agrès pour adultes, mobiliers de détente, etc.

Pour les propositions qui ne pourront être satisfaites, une justification a été apportée aux membres de l'intercommission.

- Réunions publiques :

- Dans le cadre des réunions publiques qui se sont tenues les 13 juin et 2 octobre 2012, une certaine unanimité a été exprimée sur la nature du projet et en faveur des aménagements proposés par la Ville (« *projet très beau* », « *qui a l'air parfait* », ...). Cette unanimité s'est doublée d'une demande en faveur de la suppression rapide de la circulation des poids-lourds sur les voies sur berge des quais rive gauche (13 juin 2012).

Il a été souligné par la Ville que cette question des itinéraires poids-lourds dépassant le seul cadre du projet d'aménagement des quais bas rive gauche, la concertation sur cette thématique est organisée et mise en œuvre avec les services de l'Etat aux côtés des principaux acteurs concernés.

- La suppression du stationnement existant sur les quais bas rive gauche est cependant une problématique qui a été soulevée par plusieurs participants (2 octobre 2012), et qui s'est élargie ensuite sur le réseau de transport en commun de l'Agglomération.

La Ville a souligné d'une part la progressivité du projet, qui sera mis en œuvre sur plusieurs années, et d'autre part sur l'impossibilité de satisfaire au sein d'une agglomération comme Rouen à la totalité des demandes de stationnement. La diminution de la part modale de la voiture dans le centre de Rouen est une nécessité qui va se confirmer dans les prochaines années, au profit des transports collectifs et grâce aux investissements réalisés récemment sur le réseau de la CREA (Augmentation de la capacité du métro, ligne 7, parcs relais, futur ligne Nord-Sud). La suppression des poches de stationnement gratuites dans l'hypercentre est cohérente pour favoriser le report modal vers les transports en commun et favoriser la rotation.

- Par ailleurs, la future position de la Foire au sein du projet fut une interrogation du public (13 juin et 2 octobre). Une auditrice proposait de diviser la foire en deux et de la répartir sur 2 sites différents (2 octobre).

La Ville travaille depuis plusieurs mois à la réorganisation de la Foire Saint-Romain dans son nouveau périmètre. La mise en œuvre du projet étant progressive, elle permet de gérer le déplacement de la foire par étape, avec dans un premier temps une installation en aval du pont Boieldieu.

- Quels sont le montant et le mode de financement du projet ?

Il s'agit d'un projet d'un montant de 15 millions d'Euros de travaux, dont le financement est réparti entre la Ville, la CREA, la Région, le Conseil Général et l'Union Européenne.

- Le renforcement des quais est-il prévu par le projet ?

Le bord à quai fera l'objet de renforcements ponctuels, notamment au droit des gradins.

- Acteurs économiques et associatifs :

- Du côté des acteurs économiques, la réunion à la Chambre de Commerce et d'Industrie a permis aux représentants des commerçants du centre-ville de Rouen d'exprimer leur intérêt pour ce projet, notamment pour les commerçants des quais rive gauche (quai Cavelier de la Salle). Une inquiétude a néanmoins été exprimée concernant la suppression du stationnement sur les quais bas.

La Ville a rappelé sur ce point du stationnement qu'elle travaillait avec la CREA à la création des parkings relais de périphérie, en lien avec les transports en commun structurants. En outre, le stationnement observable actuellement sur les quais bas rive gauche ne concerne que très faiblement une clientèle commerciale, mais dans une grande majorité des véhicules « ventouses » et du stationnement pendulaire. La persistance d'une offre gratuite de centre-ville si importante contredirait les efforts menés par les différentes Collectivités en faveur des transports en commun et du plan de stationnement.

- Au sujet des manifestations événementielles, des rencontres régulières ont eu lieu avec les principaux responsables de ces manifestations : cirque Grüss, représentants des forains de la Foire Saint-Romain et services municipaux internes.

La réorganisation des manifestations sur le site des quais rive gauche a fait l'objet de multiples échanges avec la Ville (voir dates ci-dessus) et plusieurs propositions ont été formulées à l'attention des professionnels forains. Ces propositions sont de nature à permettre le maintien sur site, avec un déplacement vers l'aval, de ces manifestations et notamment des cirques et de la foire Saint-Romain, à la faveur d'une réorganisation des accès. La progressivité du projet permet de gérer le déplacement de la foire par étape, avec dans un premier temps une installation en aval du pont Boieldieu

III. CONCLUSION

Les participants aux diverses réunions de concertation ont globalement exprimé leur satisfaction de voir aboutir ce projet d'aménagement sur un site aussi emblématique et central que sont les quais bas de la rive gauche, dans la continuité des aménagements réalisés par ailleurs sur les rives de la Seine.

Les principales interrogations ou remarques qui ont pu être exprimées au cours de cette concertation portaient sur les sujets suivants :

- la nature des aménagements (végétaux, mobiliers, jeux) qui prendront place ;
- la problématique du stationnement, et plus généralement du stationnement et des transports en commun sur la ville ;
- le repositionnement de la foire Saint-Romain.

Le bilan de la concertation préalable incite donc à poursuivre la mise en œuvre du projet d'aménagement des quais bas rive gauche et de la presqu'île de Waddington, en ce qu'il prend en compte les remarques et suggestions qui ont été émises.